



C.O.D.A.P.

(Club Omnisports Des Activités Physiques Pour la Retraite Sportive)

ASSEMBLEE GENERALE 2021

Rapport moral et d'activité de l'exercice 2019-2020

Introduction

Nous sommes très frustrés de ne pouvoir cette année vous accueillir, chers codapiens et codapiennes, pour cette Assemblée Générale annuelle que nous organisons à distance conformément aux dispositions exceptionnelles définies par les ordonnances n°2020-321 du 25/03/2020 complétée par la n° 2020-1497 du 2/12/2020 et les décrets n°2020-418 du 10/04/2020, 2020-629 du 25/05/2020 et 2020-1614 du 18/12/2020.

L'exercice 2020 est inédit du fait de la quasi-interruption de toutes les activités à fin février, seuls le golf et le cyclo ont pu reprendre en juin, la voile et la pétanque en juillet et août. Compte tenu des remboursements effectués il en est résulté une division par 2 de nos ressources dont le détail est présenté dans le rapport financier. Fort heureusement la combinaison de la baisse des dépenses liées aux activités et des mesures de soutien mises en place par l'Etat a compensé la perte de marge sur les activités et nous conduit à un résultat quasiment à l'équilibre de -574€ pour cet exercice comptable.

Cette interruption prématurée de la saison a aussi eu pour conséquence une légère baisse des adhésions. Mais la conséquence la plus regrettable reste bien sûr pour vous, nos adhérents, la privation de vos activités et de leur bénéfice physiologique autant que psychologique et la rupture du lien social et de la convivialité.

L'autre conséquence importante pour nos bénévoles, fut l'importante surcharge de travail due à la gestion des changements de programmation, reports ou annulations d'activités, information des adhérents, émission d'avis ou de remboursements et réponses à toutes vos interrogations.

Concernant l'avenir de notre local, les circonstances sanitaires et les élections municipales ont contribué à maintenir le statu quo et retarder les décisions quant au déroulement des opérations du projet Part-Dieu susceptibles de nous impacter.

RAPPORT MORAL

Effectifs: Nous avons compté 1532 licenciés, soit 71 de moins que l'année précédente, la saison s'étant interrompue avant le début des activités de printemps et d'été.

Il est difficile d'analyser et de tirer des conclusions sur l'évolution des diverses activités. La pétanque dont les premiers pointages n'ont précédé que de quelques heures le premier confinement n'a pas eu le loisir de confirmer le succès attendu. D'autres activités, telle l'active mémoire, n'ont pas pu être initiées malgré l'intérêt suscité.

Bilan financier: il est explicité en détail dans le rapport financier. Nous avons proposé le remboursement de toutes les séances annulées, certaines activités ont refusé par esprit de solidarité, l'une d'entre elles a

proposé d'en faire don à l'Institut Pasteur, don que le CODAP a abondé. Pour les activités Danse, Gym et Natation le remboursement a été fait sous forme d'un avoir valant réduction pour la prochaine inscription. Compte tenu du soutien apporté par l'administration sous la forme du fonds de solidarité et de la prise en charge du chômage partiel le résultat de cet exercice, en quasi-équilibre, met en évidence la résilience de notre modèle économique et la qualité générale de la gestion tant au niveau général qu'à celui de chaque activité.

Compte tenu des conditions dans lesquelles a débuté le nouvel exercice ce résultat est très rassurant car il nous permet d'espérer un résultat acceptable quelle que soit l'évolution de la conjoncture. Il nous donne également confiance pour affronter l'éventuelle échéance du déménagement pour laquelle nous espérons aussi le soutien des administrations locales!

Fonctionnement:

La première moitié de l'exercice, de septembre à février s'est déroulée normalement jusqu'à la décision gouvernementale de confinement national pour enrayer la progression de l'épidémie COVID 19 qui a entraîné l'arrêt de toutes nos activités pour les mois de mars, avril et mai. Seuls le Golf et le cyclo ont repris en juin.

Les autres points marquants de cet exercice ont été:

- la belle dynamique d'engagement des bénévoles, malheureusement stoppée par la mise à l'arrêt de notre fonctionnement et de la formation des animateurs.
- l'implication et la maîtrise dont ont fait preuve tous nos bénévoles administratifs et animateurs pour s'adapter à ces conditions de fonctionnement inhabituelles et dégradées.
- l'accompagnement financier de l'Etat par la prise en charge du chômage partiel de nos animateurs salariés et l'attribution du fonds de solidarité auquel nous avons pu accéder dès le début malgré un processus administratif de demande inhabituel.
- les possibilités de report des engagements et des inscriptions sur l'exercice suivant et de nouvelles conditions d'assurance des séjours et itinérants beaucoup moins favorables qu'auparavant ont généré un important travail administratif.
- la réactivation de notre contentieux avec l'URSSAF qui vient récemment de trouver sa conclusion et de clôturer en notre faveur 6 ans de procédure.
- la récurrence des dégâts des eaux dans notre local dont nous allons profiter de la remise en état pour opérer un petit rafraîchissement.
- nous avons mis à profit l'arrêt des activités pour remettre à jour le décompte de nos bénévoles et de leur contribution au fonctionnement du CODAP: animateurs et administratifs confondus ils sont plus de 300 (139 animateurs et 164 administratifs) et lui consacrent plus de 40 000 heures soit l'équivalent de 26 emplois à temps plein.
- je veux également revenir sur l'extension aux bénévoles du contrôle de l'honorabilité des dirigeants et encadrants des activités: en plus du travail administratif qu'elle nous a imposé, cette nouvelle réglementation a suscité une réaction négative de certaines personnes qui ont estimé que leur comportement personnel était mis en cause. Si son côté procédural peut être regrettable je pense qu'on ne peut qu'être d'accord avec le fonds de cette exigence et j'espère qu'elle est maintenant comprise de tous, dépouillée de tout sous-entendu à caractère intrusif et que l'épisode émotionnel est maintenant révolu.

Renouvellement du Comité Directeur: 5 membres arrivent au terme de leur mandat: Hélène Masse et Nicole Richert n'ont pas souhaité le renouveler mais nous avons reçu les candidatures de Danièle Gandon et de Bernard Soret (voir en annexe leurs présentations). Gérard Biron, Robert Michel, Bernard Peillon acceptent de renouveler.

Je vous propose de voter pour ces candidatures à l'aide du bulletin de vote joint à la convocation.

Résultats des votes:	Gérard Biron, contre, abstention, pour	réélu	non réélu*
	Danièle Gandon, contre, abstention, pour	élue	non élue*
	Robert Michel, contre, abstention, pour	réélu	non réélu*
	Bernard Peillon, contre, abstention, pour	réélu	non réélu*
	Bernard Soret, contre, abstention, pour	élu	non élu*

*cette rubrique du rapport sera actualisée après dépouillement de vos votes

Nous les félicitons et les remercions pour leur engagement au service du CODAP.

RAPPORT D'ACTIVITE

- le Comité Directeur du CODAP s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice dont 2 fois avec la participation des responsables des commissions sportives et administratives. Le Bureau a également tenu 7 réunions dont 2 en visio-conférence.

- notre secrétaire, Pascale, n'a pas, contrairement aux autres salariés, été mise en chômage partiel mais en télétravail avec passage régulier au siège pour gérer le courrier postal ou déposé par les adhérents, les dossiers et la messagerie électronique.

- les journées prévues au printemps pour rassembler les animateurs et présenter des projets de nouvelles activités ont été reportées.

Manifestations extérieures

Nous n'avons participé cette année à aucune des manifestations traditionnelles de la rentrée.

Activités Sportives

Les activités ont été interrompues début mars, toutes les activités ont été impactées et ont vu décroître leurs pratiquants à l'exception de la Gym (+8) et du Golf (+5). Les plus grosses pertes ont concerné le Pédestre (-175), le Ski Alpin (-37) et la Danse (-21).

- **Pédestre:** a été durement éprouvé par l'annulation de toutes les activités en journées, séjours et itinérants et n'a pu reprendre qu'en septembre compte tenu des problèmes de transport et de réglementation des encadrements. La formation des nouveaux animateurs a également été perturbée, aucun n'ayant pu compléter le cursus prévu. Je profite de l'occasion pour saluer l'initiative de proposition de randonnées dans la périphérie lyonnaise, accessibles en transports en commun ou covoiturage qui rencontre un franc succès depuis décembre dernier.

- **Gymnastique:** cette activité, pratiquée en salle, est à l'arrêt depuis le mois de mars; des cours ont été proposés en distanciel par certains de nos animateurs et par la Fédération mais la convivialité et la dynamique de groupe manquent. Le début de formation d'une animatrice bénévole a été interrompu.

- **Les Activités Aquatiques, Danse, Tennis de Table, Tir à l'Arc, Badminton et Self Défense** sont également à l'arrêt depuis bientôt un an et les formations interrompues.

- **Golf:** a pu reprendre ses parcours dès le mois de juin. La progression des effectifs se poursuit sous l'effet de la pression de la demande mais reste contenue dans les limites acceptables par les Clubs. Cette activité a été cette année notre premier contributeur financier, devançant même le pédestre.

- **Raquettes, Ski de Fond, Ski Alpin:** ont été privées de leur fin de saison et de leurs plus belles journées.

- **Marche Nordique:** l'activité s'est arrêtée et le séjour prévu en mai a été annulé. Les nouveaux animateurs n'ont pas tous pu terminer leur formation.
- **Cyclo:** a pu reprendre ses activités en juin dès la fin du confinement tout en respectant les mesures de distanciation sanitaires.
- **Tennis, Voile, Pétanque:** bien que pratiquées en plein air ces activités n'ont pas repris leur pratique pour des raisons d'autorisations administratives.

Activités Administratives (Accueil, Informatique, Journal, Finances, autres)

- **Communication:** cette fonction est notre vitrine, elle est assumée par 3 équipes de bénévoles:
 - **Accueil :** très perturbé par l'alternance de périodes surchargées et de procédures compliquées par les mesures sanitaires et de périodes d'inactivité suite à l'arrêt du fonctionnement et la fermeture du siège.
 - **Informatique :** merci à l'équipe qui nous a permis d'affronter cette croissance du fonctionnement en distanciel et de gérer notre site et notre communication interne et externe en dernière minute.
 - **Journal :** ses informations furent malheureusement trop souvent mises en défaut par le virus; nous espérons que sa lecture aura permis à certains de s'évader d'un espace trop confiné et anxiogène.
- **Finances et Personnel :** toujours aussi efficaces et rigoureux nos comptables ont su s'adapter aux conditions exceptionnelles et gérer au mieux nos finances et personnels.
- **Agrément tourisme et Assurances:** les annulations et reports des séjours ont, là encore, induit un surcroît de travail pour cette équipe.
- **Entretien des locaux:** le confinement nous a imposé d'interdire l'accès au local, nous avons alors interrompu le service de nettoyage puis procédé à une désinfection lors de la reprise. Pour protéger les adhérents et les bénévoles en respectant les gestes barrières nous avons équipé le local d'écrans en plexiglass, gel hydro-alcoolique, masques, procédé à un nettoyage régulier des tables et points de contacts sensibles et limité le nombre de personnes autorisées à entrer.

- Formation:

Le bilan des actions de formation effectuées en 2019-2020 a été faible pour le CODAP avec seulement: 13 PSC1 (premiers secours), 15 FCB(formations de base), 11 formations à l'animation module 1 et 2 formations d'animateurs module 2: 1 SMS et 1 raquettes. Le coût global pour le CODAP est de 690€. Les frais de déplacements des stagiaires ont été de 1046€.

Pour ces formations le CODAP prend en charge 20€ par stagiaire pour FCB, M1 et M2 et 5€ par PSC1, plus les frais de déplacements. Le reste est pris en charge par le CODERS 69 et la FFRS. La formation d'un animateur coûte au total environ 800 € plus les frais de déplacement.

Nous espérons que les conditions sanitaires permettront la reprise rapide des formations.

Remerciements

Nous avons prévu de marquer notre reconnaissance à quelques-uns de nos bénévoles en leur décernant la médaille souvenir du CODAP, ils sont tous des figures de notre club, ils en incarnent l'esprit et sont les vecteurs de notre dynamisme et de notre convivialité, nous espérons que l'occasion de les fêter se présentera le plus rapidement possible:

- Annie FREYSSON, adhérente CODAP depuis 23 ans, animatrice assidue de randonnée pédestre depuis 20 ans pour les Journées, Séjours et Itinérants.

- Pierre FREYSSON, adhérent CODAP depuis 20 ans, animateur de randonnées pédestre depuis 19 ans, organisateur de nombreuses Journées, Séjours et Itinérants, membre du bureau Pédestre.
- Claudette JAMOT, retraitée des Postes et Télécommunications, licenciée FFRS depuis 14 ans, responsable de l'Accueil du CODAP jusqu'en 2018, dont elle reste une des chevilles ouvrières.
- Hélène MASSE, adhérente au CODAP depuis 21 ans, fidèle de l'équipe d'Accueil du CODAP, membre du Comité Directeur pendant 4 ans.
- Bernard PEILLON, adhérent CODAP depuis 11ans, animateur et instructeur de tennis, passionné de voile dont il a introduit la pratique au CODAP, membre du Comité Directeur, Président du Comité Départemental FFRS pendant 4 ans, dont il vient de céder la responsabilité pour raison de santé.
- Nicole RICHERT, adhérente CODAP depuis 25 ans, passionnée de natation, plongée et randonnée, elle fut pendant 4 ans secrétaire générale du Comité Directeur Fédéral et au CODAP, responsable de l'activité natation; animatrice de randonnée depuis 13 ans et membre du comité Directeur pendant 4 ans.

Je propose de les remercier, féliciter et applaudir et de joindre dans ces remerciements l'ensemble des bénévoles, animateurs et administratifs, anciens et nouveaux, dont la tâche est parfois mal connue, mais qui, par leur implication, permettent le fonctionnement harmonieux de notre belle association.

Je veux aussi remercier tout particulièrement les membres du Bureau et du Comité Directeur pour leur support et leur implication dans la gestion de notre association.

Je termine en vous assurant que le CODAP résiste et est prêt à redémarrer dès que seront levées les contraintes administratives, comme le montrent les Commissions dont l'activité a pu reprendre en septembre et qui peuvent fonctionner quitte à réduire leur jauge et les initiatives prises par Pédestre, Raquettes, Gymnastique, Tir à l'Arc pour entretenir la forme et le moral.

Prenez soin de vous, encore un peu de patience, bientôt la vie va renaître, soyez prêts à y participer!

Jean Claude JOLY